

Discours du Président Bernasconi - colloque Mutuelle Familiale



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 21/09/2018

21 SEPTEMBRE

Madame la présidente, Chère Léonora Tréhel,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir au Conseil économique, social et environnemental pour cette matinée autour d'un thème aussi important que « La santé environnementale et maladies chroniques : cout de l'action, cout de l'inaction. »

Je tiens à remercier La Mutuelle Familiale et tout particulièrement sa Présidente, d'avoir choisi le CESE, pour tenir ce colloque, qui comme vous l'imaginez a toute sa place au sein de cette assemblée.

Le CESE, dont le rôle de trait d'union entre les pouvoirs publics et la société civile est en effet un lieu privilégié pour accueillir un évènement faisant écho à ses propres travaux.

Notre Assemblée est la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Elle réunit 80 organisations, syndicales comme patronales, associations, mutuelles, organisation de jeunesse...

Les avis qui sont produits au CESE sont le reflet de la richesse des points de vue, de la qualité des échanges, et des positions de chacune et chacun qui peuvent parfois être divergents. C'est même le seul lieu dans lequel ces acteurs peuvent se réunir et débattre. En ces temps de tensions, de fractures et de divisions, le CESE est l'institution où tous les français peuvent se retrouver.

Les sujets dont s'empare le CESE sont profondément ancrés dans notre époque et dans notre société. Nous n'attendons pas que tel ou tel sujet apparaisse dans l'actualité pour y consacrer un avis.

Nous sommes en quelque sorte une sentinelle des préoccupations des Français et nous avons un vrai rôle à jouer. Un sondage réalisé par l'IFOP en début d'année enregistre que 77% des Français pensent que les pouvoirs publics sont insuffisamment à l'écoute de la société civile.

Vous le voyez, notre Conseil est un lien entre les préoccupations des françaises et des français et les pouvoirs publics. Ce lien est renforcé par notre présence sur tout le territoire. Il n'y a pas une seule commune dans laquelle nous ne sommes pas représentés grâce à notre composition très diversifiée.

Ce maillage du territoire grâce à nos Conseillers est une véritable force du CESE mais aussi un extraordinaire atout pour sentir le pouls du pays et les sujets préoccupant nos concitoyens.

Evidemment les questions de santé sont présentes dans le quotidien des Françaises et des Français. Nous nous saisissons de ces questions depuis longtemps au travers notamment de notre Section des affaires sociales.

Depuis le début de la mandature, et c'est un projet collectif que nous menons, nous avons par exemple souhaité mettre en place des méthodes de travail innovantes et ancrées dans leur temps pour coller au plus près de ce que ressentent les citoyens. C'est pour cela que nous avons mis en place un comité de veille des pétitions citoyennes. Ce comité est chargé de repérer les sujets émergents, le Conseil ne se saisit pas d'une pétition en particulier mais de la problématique soulevée dans les pétitions identifiées entrant en convergence avec son champ de compétences.

Ainsi nous avons déjà traité de sujets tels que **les déserts médicaux ou la fin de vie**, sujets qui, comme vous le savez tous, préoccupent nos concitoyens. Nous considérons, en effet que sur ces sujets, la voix de la société civile apporte un éclairage qui doit être pris en considération par les décideurs.

Oui le rôle de cette troisième assemblée est bien de prendre toute sa place, car notre pays a besoin d'une démocratie représentative mais aussi d'une démocratie participative !

Il en va de même pour les questions environnementales qui sont toujours traitées au CESE et je dirais même de façon précurseur. En effet, la réforme constitutionnelle de 2008 a consacré la dimension environnementale du CES de l'époque en ajoutant à son nom le terme « environnemental ».

Par exemple, dans un avis d'avril 2017 « La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble » nous nous sommes saisis de de problématiques en lien avec les vôtres, et plus précisément dans une préconisation visant à améliorer la connaissance des enjeux de santé environnementale dans l'habitat. La rapporteure, Mme Dominique Allaume-Bobe a ainsi soutenu que « Les êtres humains sont exposés dans l'habitat à une multitude de substances, parfois mal connues. Même si leur absorption par inhalation, contact cutané ou ingestion, s'effectue à de très faibles doses, l'incertitude demeure sur l'exposition cumulée et ses effets notamment sur les maladies chroniques. Cette incertitude doit être combattue en améliorant la connaissance des nouveaux agents source de pollutions, des types d'exposition et des interactions entre expositions. »

Avant de vous laisser pour cette matinée de travail, je voudrais évoquer avec vous, les grands traits de la réforme, souhaitée par le Président de la République. Celle-ci devrait **réaffirmer la place de notre institution qui verra son rôle et ses missions élargis.**

D'une part, cette chambre sera celle du recueil de la parole citoyenne. En effet, désormais les citoyens pourront être associés de différentes façons à nos travaux, via notamment des pétitions. Ils trouveront ainsi dans notre assemblée une issue institutionnelle à leur expression.

D'autre part, cette chambre va participer à la fabrique de la loi, car désormais, elle émettra un avis sur tous les projets de loi ayant un objet économique, social ou environnemental, en amont du dépôt du projet au Parlement.

Ayant, depuis le début, été acteurs de cette réforme, nous sommes aujourd'hui conscients de l'importance des missions qui nous seront confiées, pour faire le trait d'union entre les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics.

Encore une fois, je vous renouvelle mes remerciements d'avoir choisi le CESE pour votre colloque.

Merci à tous.